

2e réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC

Satisfaction générale !

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

C'est le sentiment exprimé par les ministres en charge de l'intégration régionale de la zone CEEAC, vendredi dernier, au terme de leurs travaux. Aussi bien, par la voix de leur homologue de São-Tomé et Príncipe, Elza Maria Teixeira de Barros Pinto, que par celle du président du Comité de pilotage, Alain-Claude Bilie-By-Nze. Ce dernier, s'est d'ailleurs fait l'honneur d'annoncer à ses pairs, au nom du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, la décision du gouvernement gabonais de doter le secrétariat général de la CEEAC de nouveaux locaux, à Libreville.

LA deuxième réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est achevée, vendredi dernier, à Libreville, sur une note de satisfaction générale. C'est la lecture que l'on peut faire du discours de clôture desdites assises, du ministre gabonais des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, par ailleurs président dudit Comité de pilotage. Et au regard de la motion prononcée par la ministre des Affaires étrangères de São-Tomé et Príncipe, Elza Maria Teixeira de Barros Pinto, au nom de l'ensemble des ministres en charge de l'intégration régionale de la CEEAC.

"C'est un grand sentiment de fierté et de joie pour un travail bien fait qui m'anime en ce moment", a déclaré le chef de la diplomatie gabonaise. Ceci, après plus d'une heure de signature,



Les officiels dont le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze à la clôture des travaux.

Photo : Wilfred MBINAH



La phase de la signature des documents aura duré plus d'une heure.

Photo : Wilfred MBINAH/ L'Union



Les participants à l'ouverture de la réunion du comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC à l'hôtel Nomad.

Photo : Wilfred MBINAH/ L'Union



Une vue des participants dont, en premier plan, les délégués du Gabon.

Photo : Wilfred MBINAH

page par page, par les différents ministres chargés des questions de coopération des 11 États membres de la CEEAC, des quatre instruments juridiques. Lesquels instruments, rappelons-le, auront été au centre de leurs travaux (le Cadre organique de la Commission; le Statut du personnel; le Règlement financier de la

Communauté; le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale COPAX). Occasion pour le ministre Alain-Claude Bilie-By-Nze d'indiquer également que ces quatre documents viennent se joindre au projet de Traité révisé. Traité validé lors de leur première réunion, en juin

dernier, à Libreville. Il ne reste désormais, pour lui, qu'à transmettre officiellement ces "projets de textes fondamentaux révisés" de la CEEAC, à son président en exercice, Ali Bongo Ondimba, en vue de la convocation d'une Conférence, à l'effet de l'adoption desdits textes. Quoi qu'il en soit, le chef

de la diplomatie gabonaise veut croire que le travail qu'ils viennent, ses pairs et lui, d'accomplir, marque un jalon significatif dans le processus de la réforme institutionnelle décidée en 2015, par les chefs d'État-set de gouvernement des pays membres de cette institution communautaire. En attendant, les autorités

gabonaises viennent de décider de doter le secrétariat général de la CEEAC de nouveaux locaux, plus adaptés et plus conformes aux enjeux de la communauté. Lesquels (locaux) se situent sur le boulevard triomphal Omar Bongo (ancien siège de la BEAC). Sans doute, aussi pour une meilleure visibilité.



Le bâtiment qui va abriter le secrétariat général de la CEEAC.

Photo : JOE MANIANGA